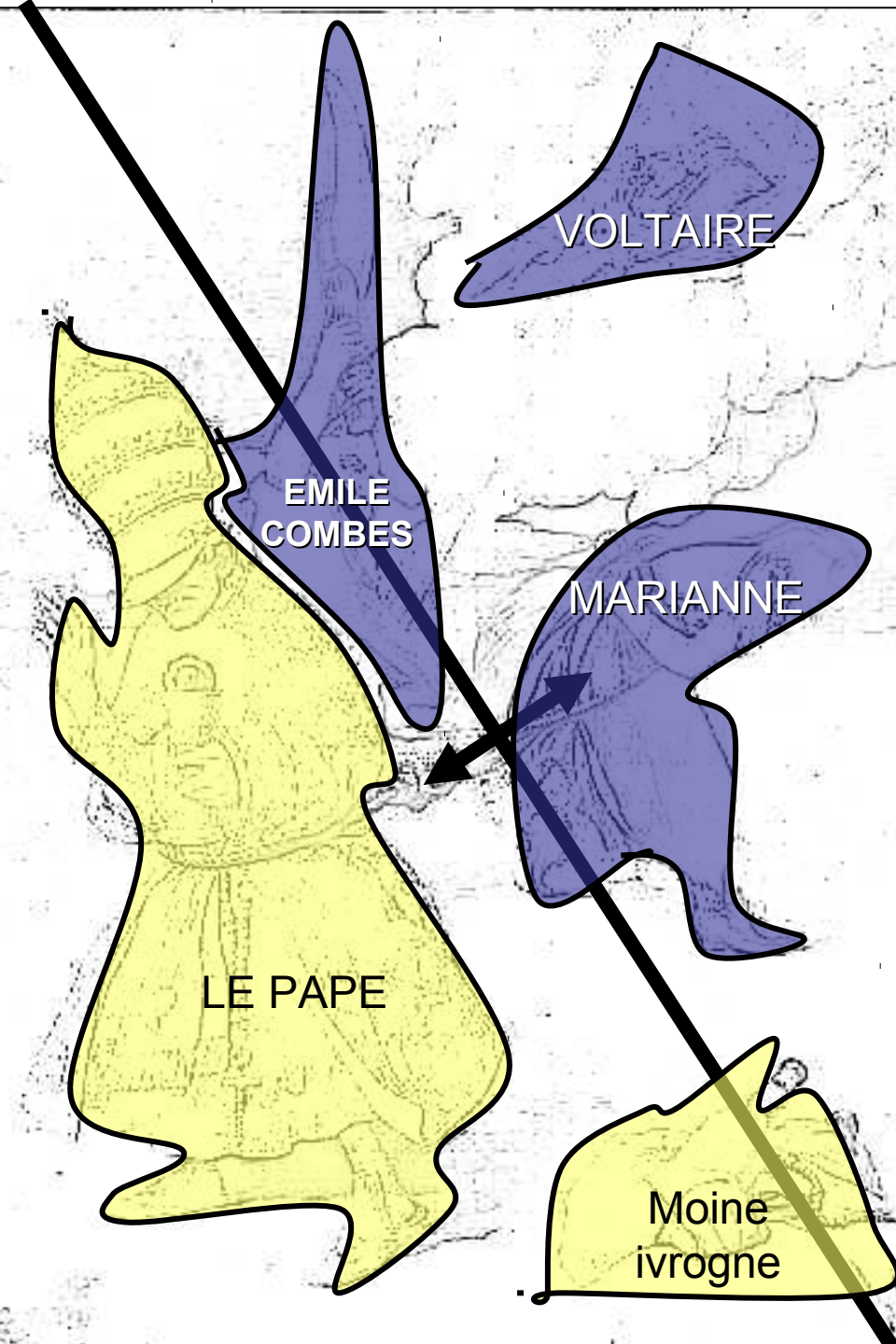


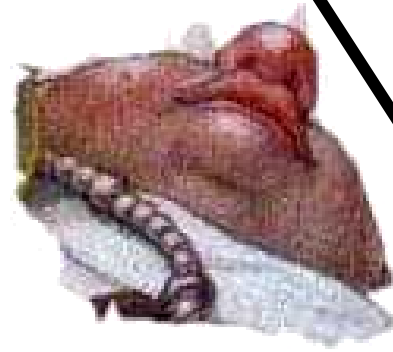
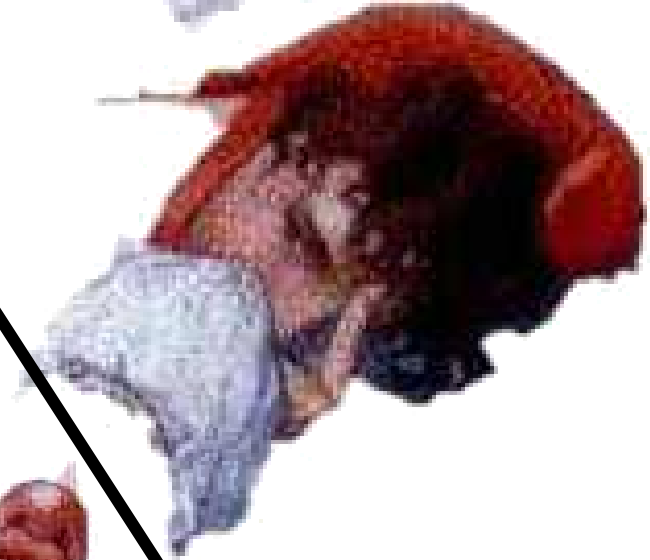


La séparation de l'Eglise et de l'Etat,
gravure anonyme conservée au
Musée Jean Jaurès de Castres.

Consultable sur le site
www.histoire-image.org



**Absence du regard
l'obscur contre la
raison**



Une critique antipapale, anticléricale et antireligieuse
qui développe une tradition ancienne



Une tiare
à la prussienne



Le sacré-cœur
en rave

Le chapelet
en tire-bouchon



L'agnus dei
en âne



Le Saint-esprit
en cage

L'eucharistie
en brioche



de confortables
Instruments
de la passion



moine ivre de vin de messe,
un verre sur la croix



La force de la loi...

MINISTRE
N PUBLIQUE,
X-ARTS
CULTES.

Loi

concernant la
Séparation des Eglises et de l'Etat.

Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue

la loi dont la teneur suit :
Titre premier. — Principes.
Article premier.

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

ART. 2.

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics, tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

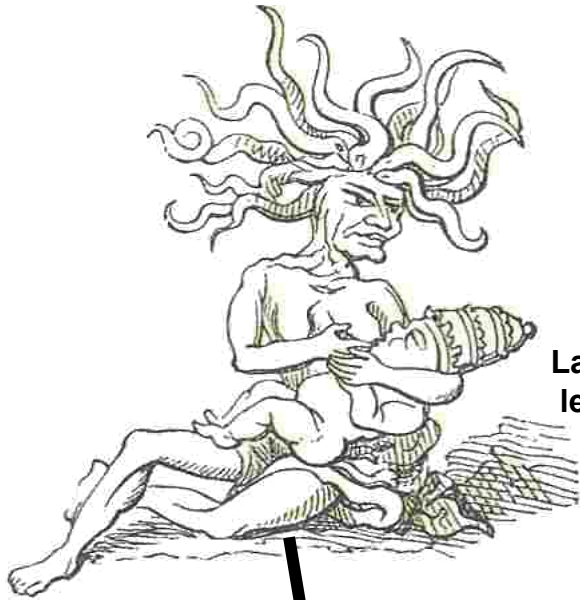


...fondée sur la raison



...rompt le lien entre l'Eglise et l'Etat

Gravure sur bois XVIe



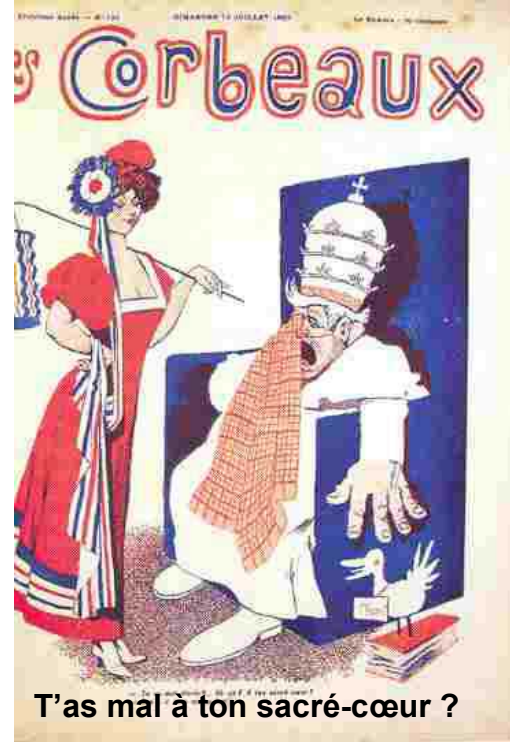
La tradition protestante antipapiste,
le complot diabolique

Pour aller plus loin : Cette lithographie s'inscrit dans une tradition politique et graphique ancienne, renouvelée par le débat sur la loi



La tradition
Révolutionnaire
française,
dénonciation
de la goinfrerie,
déformation du
corps





Une floraison
de journaux
satiriques
Illustrés et
spécialisés
dans
l'anticléricisme

Le rire, le personnage
Central est le ministre
De l'instruction



Jossot l'assiette au beurre



La Lanterne



JOURNAL RÉPUBLICAIN
Anti-clérical

NE DONNEZ PLUS d'ARGENT aux CURÉS

Aujourd'hui anniversaire du 16 mai
de triste mémoire !



5^c LENO

CH. WALL & C^o, 24, RUE LAFAYETTE, 14, PARIS.

100: Marie-Pétron

Le programme de lundi est
toujours à l'ordre du jour. Je
crois que tout est prévu et
qu'il n'y aura de surprise
de part ni d'autre. On ne
même parle de mois d'écrit
pour l'exécution définitive.

L'ancien inst^o (porte double) à
Etiché s'est noyé dans le Saucet
ce matin, volontairement.

Hier passé excellente soirée chez
Charles (tabac). [Signature]

La carte postale, qui se développe au moment du vote de la loi est le support privilégié d'une propagande anticléricale militante et populaire.



L'abondant corpus d'images allant de la dérision à l'insulte, sert d'exutoire à la « guerre civile française »



1 -Elles prient pour leurs persécuteurs



La contre propagande cléricale par l'image satirique reste limitée



LA SÉPARATION
Séparons-nous. — Je garde vos biens.



5. Liberté ! Liberté !!



Quelques liens utiles pour étudier la loi de 1905 et la laïcité

Dossier laïcité du site : [éducation.assemblee-nationale.fr](http://education.assemblee-nationale.fr)

Dossier laïcité : du site France5 : [Débat public et extraits vidéo](#)

Dossier laïcité : site de la ligue de l'enseignement très riche

Site histoire-image 'images sur le thème de l'antichlérisme

L'Assiette au Beurre : numéros sur [Le clergé](#) et [Le Vatican](#)

1905-2005 : Notre laïcité à l'épreuve du siècle débat réunissant des historiens et des politiques, au dernier festival d'histoire de Blois. Visionnement complet de la conférence sur Canal U.

Atelier multimédia, documents et pistes pédagogiques proposés par Daniel Letouzey sur **Clio Web**